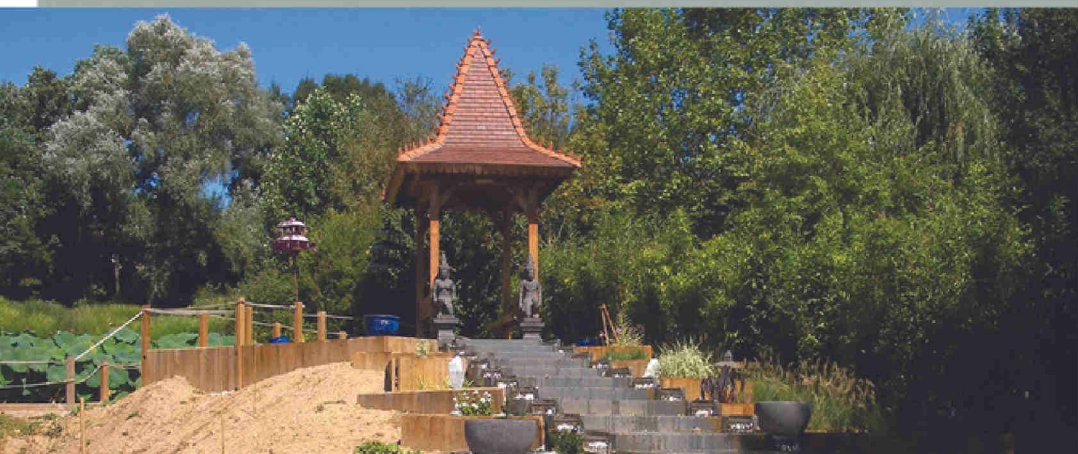




BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

en 3 ans après une classe de 3^e ou CAPa



- Conception et création d'espaces paysagers
- Organisation et conduite d'un chantier
- Choix et implantation des végétaux
- Entretien des végétaux

Devenir ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe dans une entreprise ou une collectivité

LES MISSIONS

Il organise le chantier d'aménagement

- Création et réalisation de plan sur des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et sur des logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur (DAO)
- Diagnostic du chantier et de son contexte
- Approvisionnement du chantier
- Gestion des travaux
- Répartition du travail et distribution des consignes

Il met en place et entretient des végétaux

- Préparation des sols et des supports
- Choix et implant des végétaux
- Taille, tonte, arrosage...

Il met en place et entretient des infrastructures

- Réalisation des terrassements, des constructions paysagères
- Mise en place des réseaux d'irrigation



UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Obtention de 2 diplômes en 3 ans : le BEPA en première et le BAC PRO en Terminale
- 14h de matières générales hebdomadaires
- 14h de matières professionnelles hebdomadaires
- 21 semaines de stage en milieu professionnel sur les 3 ans
- 1 semaine de mise en situation professionnelle sur chantier
- 50% du diplôme obtenu en contrôle continu
- Formation pour obtenir le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail- SST
- Préparation au CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité de plusieurs types d'engins de chantier.
- Concours de reconnaissance des végétaux de l'UNEP

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

- Petits effectifs
- Tutorat des élèves avec accompagnement personnalisé
- Coaching vers l'insertion professionnelle (CV, lettre de motivation et simulations d'entretiens) ou vers la poursuite d'étude par des intervenants extérieurs
- Option mobilité avec un stage professionnel ERASMUS
- Option hippologie équitation
- Internat : accompagnement scolaire en étude par des éducateurs. Ouverture culturelle et sportive (théâtre, rugby, foot, équitation, tennis...).
- Parrainage possible par des bénévoles de l'association Proximité

ET APRÈS

Poursuite d'études

Le diplômé de Bac pro en aménagement paysagers peut élargir ou diversifier ses compétences :

- Certification de spécialisation (maçonnerie dispensée au sein du lycée)
- En BTS
- En licences professionnelles
- Ecole d'ingénieur et master

Insertion professionnelle

- Ouvrier hautement qualifié
- Chef d'équipe dans une entreprise ou une collectivité
- Chef d'entreprise du paysage



TÉMOIGNAGE

De la seconde à la terminale en formation Bac Professionnel Aménagements Paysagers, j'ai effectué mes stages dans différentes entreprises dont celle de monsieur MARC à Saint-Génies-Belleverne, satisfait de ma progression durant mes 3 années de formation, je suis aujourd'hui salarié de cette entreprise.

Romain D. paysagiste chez Marc et Jardin (31)



LYCÉE SAINT-FRANÇOIS LA CADÈNE
200 rue Buissonnière 31670 LABÈGE
05.62.24.01.30

lyceesaintfrancois@apprentis-auteuil.org



Etablissement sous contrat avec le Ministère de L'Agriculture
<https://saint-francois.apprentis-auteuil.org>